

PESTE



Objectif d'impact

Élimination en tant que problème de santé publique

Objectifs programmatiques

Actions pour parvenir à l'élimination

1 Lutte contre les vecteurs et les hôtes réservoirs :

- Utiliser des insecticides pour lutter contre les puces, éliminer les habitats des rongeurs à proximité des habitations, améliorer l'assainissement et la gestion des déchets pour supprimer les sources de nourriture et exterminer les rongeurs dans de bonnes conditions de sécurité pour éviter la dispersion des puces

2 Surveillance :

- Utiliser des outils géospatiaux pour cartographier les zones à risque élevé, surveiller les populations de rongeurs et de puces pour détecter la présence de *Yersinia pestis*, suivre les hôtes réservoirs de la faune sauvage (p. ex., les rongeurs sauvages et les petits mammifères) et mettre en œuvre une surveillance basée sur les événements (tels que la mort d'un grand nombre de rongeurs ou des décès fébriles inexplicables)

3 Diagnostic rapide et prise en charge des cas :

- Former les agents de santé à l'identification et au traitement précoce des cas, garantir l'accès aux outils diagnostiques (TDR, PCR), traiter avec des antibiotiques efficaces (p. ex., streptomycine, gentamicine, doxycycline) et mettre en place des systèmes d'orientation pour les cas graves

Objectif d'élimination

Zéro nouveau cas confirmé de peste

≤ 1 cas suspect pour 100 000 habitants par an dans les foyers d'endémie

100 % des cas confirmés par des analyses en laboratoire (culture, amplification en chaîne par polymérase [PCR], test de diagnostic rapide [TDR] ou sérologie)

100% des cas confirmés traités par des antibiotiques appropriés

Meilleurs investissements

4 Communication sur les risques, participation communautaire et approche « Une seule santé » :

- Eduquer les communautés sur la transmission, les symptômes, le recours aux soins et la manipulation sans risque des animaux dans les zones d'enzootie, élaborer des supports de communication adaptés et coordonner les activités des secteurs de la santé humaine, animale et environnementale

5 Lutte anti-infectieuse:

- Appliquer des protocoles de lutte anti-infectieuse dans les établissements de santé afin de prévenir la transmission, se doter d'équipements de protection individuelle et d'une capacité d'isolement, rechercher les contacts, instaurer une chimioprophylaxie et accumuler des stocks de médicaments et d'équipements de protection dans les zones d'endémie

Pour en savoir plus

- Organisation panaméricaine de la Santé. Protocolos para la vigilancia y control de roedores sinantrópicos. Washington, D.C. : OPS ; 2015. Disponible sur : https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/50507/protocolosvigilancia_spa.pdf.
- Organisation mondiale de la Santé. Manual for plague surveillance, diagnosis, prevention and control. Genève : OMS ; 2024. Disponible sur : <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/378694/9789240090422-eng.pdf>.
- Organisation mondiale de la Santé. Plague. Genève : OMS ; 2025 [consulté le 29 mai 2025]. Disponible sur : <https://www.who.int/health-topics/plague>.



Découvrez le portefeuille de fonds renouvelables régionaux de l'OPS pour améliorer l'accès aux technologies vitales.